# Compétitivité de l'industrie européenne: mise en oeuvre d'un programme d'actions communautaires

1995/0081(CNS) - 15/11/1995 - Comité des régions: avis

L'avis prend connaissance des vues développés par la Commission en établissant des points de vues concrets sur les suggestions mentionnés dans la communication. Il remarque que la concrétisation des actions visées doit tenir compte des besoins propres des autorités locales et régionales au sein des Etats membres. Dans ce contexte, le renforcement des ressources humaines joue un rôle crucial pour la compétitivité industrielle et doit dès lors bénéficier d'une consécration plus affirmée, sous la forme d'un concept d'ensemble, dans la politique industrielle européenne. Un appel en faveur d'une politique industrielle axée plus fermement sur le principe de durabilité, la gestion durable et la prise en compte des facteurs environnementaux est lancé. L'harmonisation des législations nationales et l'application du principe de reconnaissance mutuelle constituent des instruments importants pour la réalisation du marché intérieur mais qu'en la matière, un degré élevé de protection doit être assuré dans les domaines d'intérêt public comme la protection de la santé, du consommateur et de l'environnement. L'avis considère que l'indispensable intensification des efforts consentis dans le domaine de la recherche et de la formation technologique doit s'effectuer non seulement au niveau de l'Union, des Etats membres et de l'industrie mais également à celui des régions, de manière à permettre aux entreprises de s'adapter rapidement aux technologies et aux marchés nouveaux et de mettre en oeuvre les stratégies ad hoc. L'avis demande de lancer dès lors dans le cadre du programme d'action une campagne bien circonscrite en vue de donner l'impulsion initiale à la mise en oeuvre des technologies des communications pour les PME. En matière du programme d'actions l'avis tient pour fondamental - l'exécution du programme en respect du principe de subsidiarité - le renforcement des ressources humaines - la promotion d'une production industrielle durable.